



**3. Plan de zonage modifié (Zoom centre-bourg)**  
Echelle : 1/2500°

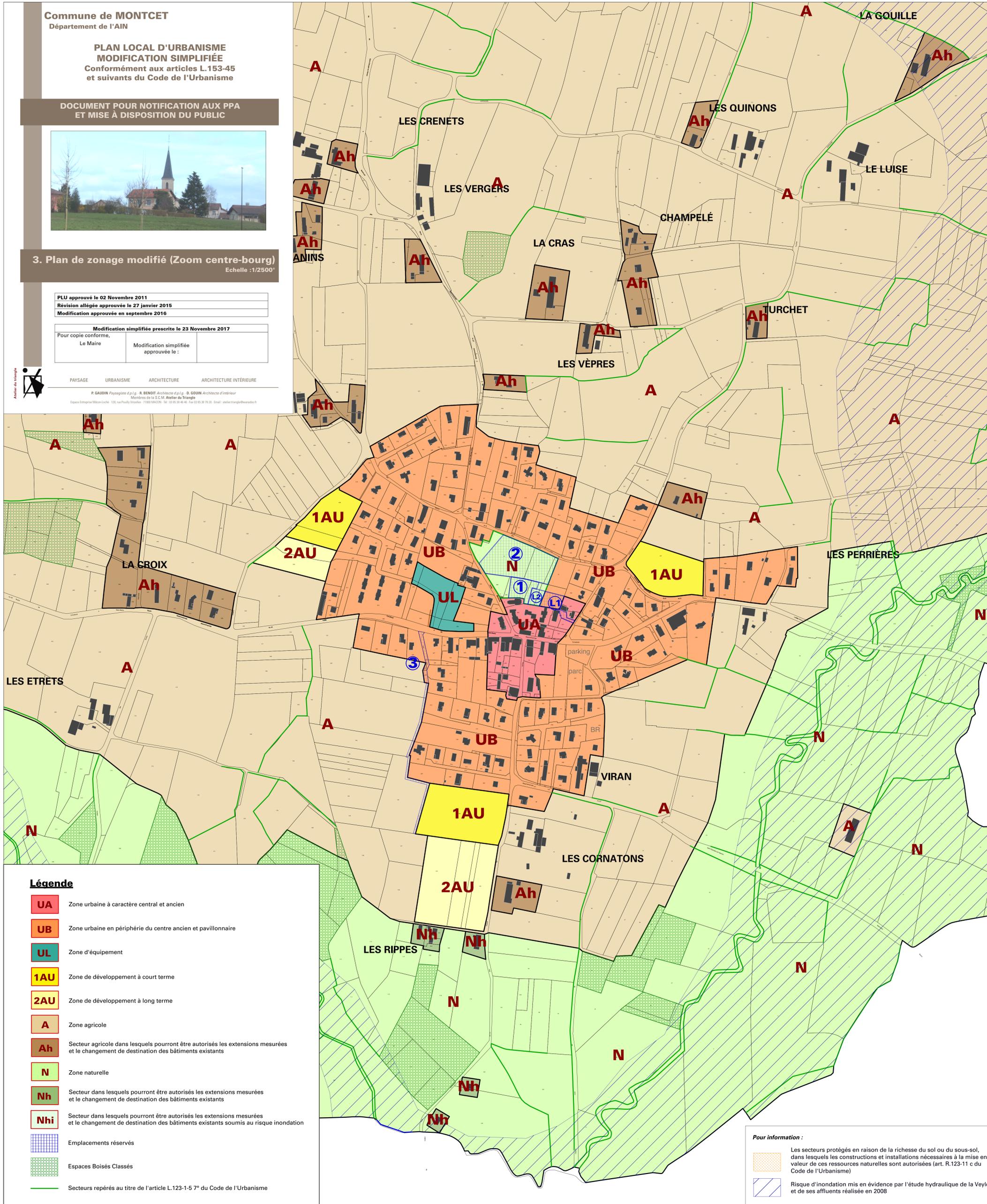
PLU approuvé le 02 Novembre 2011  
Révision allégée approuvée le 27 janvier 2015  
Modification approuvée en septembre 2016

Modification simplifiée prescrite le 23 Novembre 2017  
Pour copie conforme,  
Le Maire  
Modification simplifiée approuvée le :



PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTÉRIEURE

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. R. BENOIT Architecte d.p.l.g. D. GOUDIN Architecte d'intérieur  
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle  
Espace Entreprise Maison-Lèche 126 rue Paulin Yvonne 71100 MONTCET. Tél : 03 85 38 40 40 Fax : 03 85 38 79 20 Email : atelier.triangle@wanadoo.fr



**Légende**

- UA Zone urbaine à caractère central et ancien
- UB Zone urbaine en périphérie du centre ancien et pavillonnaire
- UL Zone d'équipement
- 1AU Zone de développement à court terme
- 2AU Zone de développement à long terme
- A Zone agricole
- Ah Secteur agricole dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- N Zone naturelle
- Nh Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants
- Nhi Secteur dans lesquels pourront être autorisés les extensions mesurées et le changement de destination des bâtiments existants soumis au risque inondation
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Secteurs repérés au titre de l'article L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

**Pour information :**

- Les secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol, dans lesquels les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées (art. R.123-11 c du Code de l'Urbanisme)
- Risque d'inondation mis en évidence par l'étude hydraulique de la Veyre et de ses affluents réalisée en 2008